

# Femmes : toutes les raisons d'agir les 2 et 12 octobre 2010 !

*Égalité femmes/hommes : non seulement les mesures de la loi n'apportent aucune solution pour les retraitées dans les années qui viennent, mais elles actent, sous la pression patronale, un nouveau recul pour les femmes.*

## **Les termes de la loi de 2006 qui supprimait les écarts de salaire au 31 décembre 2010 sont abrogés**

Les entreprises devront avoir signé un accord d'ici le 31 décembre 2011. Déjà un an de délai supplémentaire gagné pour elles, mais il y a pire. À défaut, elles pourront mettre en œuvre un plan d'action unilatéral ! C'est seulement si ces conditions ne sont pas remplies que les entreprises devront s'acquitter d'une sanction financière « pouvant » atteindre 1 % de la masse salariale selon ce que décidera l'autorité administrative dans des conditions qui seront fixées par décret. Cela rappelle étrangement le plan séniors dont le ministre s'enorgueillit du succès puisque seulement quelques centaines d'entreprises seraient sanctionnées.

Pour la CGT, n'ayant pas vu le nombre de chômeurs âgés de 55 ans et plus diminuer, cette satisfaction est loin d'être partagée. En ce qui concerne l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, les salariées risquent d'attendre encore de nombreuses années avant de voir leurs carrières égaliser celles de leurs collègues avec les conséquences que l'on sait sur le montant de leurs futures pensions. Cela s'ajoute à l'augmentation de la durée de cotisations néces-

saire, au report de l'âge légal de départ à 62 ans, et 67 ans pour partir sans décote, mesures qui aggravent encore la situation des femmes.

Rajouter les indemnités de congé maternité dans la somme des salaires qui serviront de base au calcul de la pension répond à une revendication de la CGT mais ne compensera pas les écarts constatés, d'autant plus que ces dispositions ne concernent que les enfants ... à naître après le 1<sup>er</sup> janvier 2012 !

D'après le COR, la mise en œuvre de l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes apporterait d'ici 2030, 78 milliards dans les caisses des régimes de retraite. Une bonne partie des problèmes de financement seraient réglés.

Voilà une raison supplémentaire pour amplifier les mobilisations et participer nombreuses et nombreux aux actions et manifestations des **2 et 12 octobre**. Ce projet ne doit pas passer ! Il faut stopper ce gouvernement misogyne.

**Avec la grande majorité des Français,  
la CGT exige une autre réforme juste et efficace.**